

## EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Eure et Loir

## COMMUNE DE DANGERS

Séance du 15 décembre 2020

**DATE DE  
CONVOCATION**  
10 décembre 2020

L'an deux mille vingt,  
Le quinze décembre à dix-neuf heures,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M.  
André BELLAMY, Maire.

**DATE D'AFFICHAGE**  
10 décembre 2020

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS :**  
EN EXERCICE : 10  
PRESENTS : 10  
VOTANTS : 10

**Étaient présents :**

Mesdames CHALLAB Ellen, LEBEAU-CORBONNOIS Elisabeth, RENARD  
Annie, ROSSE Sandrine, TREBOUET Caroline et Messieurs DE AGUIAR  
Séraphin, MORIZEAU Rémy, PETIT Benoît et ROBVEILLE Arnaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur DE AGUIAR Séraphin

Le Maire expose que dans le cadre de la publication des prix de ses services, le Conseil municipal doit adopter les tarifs qui seront appliqués en 2021 dans le cadre du budget général.

*Délibération n° 2020/61*

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal maintient les tarifs de l'année précédente :

**OBJET DE LA  
DELIBERATION :**

**Tarifs communaux 2021**

Désignation	Année 2021	
	Noir et Blanc	Couleur
Photocopies		
Photocopies A4 particulier	0,15 €	1,00 €
Photocopies A3 particulier	0,20 €	1,40 €
Photocopies A4 association	0,08 €	0,70 €
Photocopies A3 association	0,15 €	1,00 €
Location barnum (habitants de Dangers)		125,00 €
Location barnum personnel communal et personnel du SIRP DMV résidant à Dangers		90,00 €
Cimetière concession 30 ans		120,00 €
Cimetière concession 30 ans Superposition ou dépôt d'urne		60,00 €
Cimetière concession 50 ans		250,00 €
Cimetière concession 50 ans et plus Superposition ou dépôt d'urne		125,00 €

Columbarium concession de 15 ans	1 <sup>ère</sup> urne : 794,00 € 2 <sup>ème</sup> urne et suivantes : 265,00 €
Columbarium concession de 30 ans	1 <sup>ère</sup> urne : 1 070,00 € 2 <sup>ème</sup> urne et suivantes : 320,00 €
Columbarium concession de 50 ans	1 <sup>ère</sup> urne : 1 600,00 € 2 <sup>ème</sup> urne et suivantes : 535,00 €
Jardin du souvenir	100,00 €

Pour Extrait Certifié Conforme.

A Dangers, le 15 décembre 2020

Le Maire,  
André BELLAMY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801286-20201215-202061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2020

Publication : 21/12/2020

Le Maire, André BELLAMY

